



## ASSOCIATION SPORTIVE

Madame, Monsieur,  
Chers parents, chers jeunes sportifs,

L'Association Sportive « Alouette » propose des activités sportives tout au long de l'année, le mercredi de 13h30 à 15h30 pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale. L'Institution Sainte Geneviève, établissement catholique, est affilié à l'UGSEL (Union Générale du Sport de l'Enseignement Libre).

Les jeunes pourront choisir chaque trimestre une activité parmi les suivantes : Football, Basketball, Escalade. L'inscription est annuelle pour les collégiens ; trimestrielle pour les lycéens.

Le pôle "**découverte compétition**" permet à tous les élèves qui souhaitent s'entraîner et participer à une compétition UGSEL, de se détacher de leur activité ordinaire sur quelques séances. Ils pourront ainsi découvrir les joies de la compétition inter-établissements, sans être pour autant licencié en club fédéral. Des circulaires spécifiques vous seront communiquées tout au long de l'année. Ces compétitions sont « à la carte ».

La programmation des activités ordinaires sera établie en fonction des compétitions proposées aux jeunes (course d'orientation, athlétisme, cross, tennis de table) et des inscriptions (nous nous réservons le droit de fermer un groupe si le nombre minimum d'inscrits sur l'activité n'est pas atteint).

L'Association Sportive est encadrée par les professeurs d'EPS de l'Institution Sainte Geneviève qui mettent en œuvre leurs compétences professionnelles et personnelles pour servir au mieux les demandes de chacun.

**En cas d'absence** un mercredi, l'élève est tenu de prévenir son professeur d'EPS et les parents d'appeler l'établissement et de laisser un message à l'accueil afin que nous puissions être informés de son absence.

**Pour participer** aux différentes propositions, il vous sera demandé de constituer un dossier :

Le bulletin d'inscription à compléter,

+ pour les collégiens : Une participation de 110€ **pour l'année** \* (frais d'inscription + assurance + licence donnant accès à toutes les compétitions)

+ pour les lycéens : Une participation de 35€ **par trimestre** (frais d'inscription + assurance + licence donnant accès aux compétitions)

Les premières séances auront lieu le mercredi 11 septembre 2024.

**Un point d'information et de présentation des activités** se tiendra lors des réunions de rentrée Parents-professeurs.

\* Possibilité d'utiliser Pass+, demande en ligne sur <http://passplus.fr>

---

**COUPON et REGLEMENT à rendre sous enveloppe obligatoirement à Mme Berges ou MM. Cedoz, Dijoud, Gavarry, Patin, Rouyer au plus tard le mercredi 11 septembre 2024**

Nom:

Prénom:

Date de naissance :

Classe:

N° téléphone:

Mail:

Je soussigné(e) M, Mme .....autorise mon enfant.....en classe de.....à participer à l'Association Sportive de l'Institution Sainte Geneviève pour l'année 2024-2025.

**Signature du responsable légal :**